

## LEGISLATURE D'ETAT.

Chambre des Représentants.

VENDREDI, 9 JANVIER 1829.

L'orateur pro tempore étant indisposé,

M. Johnston est appelé au fauteuil.

On reçoit un message du Sénat demandant le concours de la Chambre au bill supplémentaire à l'acte pour venir au secours des habitants de Lafourche Interne.

L'acte pour la loi ferme.

On donne lecture du rapport du contrôleur de l'Association Consolidée des Planificateurs de la Louisiane—Ce rapport est renvoyé à un comité spécialement nommé.

Une motion est présentée en faveur de Simon Wible, qui demande à être dispensé de l'âge de majorité—Refusée à un comité spécial.

M. Burthe présente un bill pour pourvoir à la nomination d'un adjoint notaire pour la paroisse de St. Landry—On en fait la première lecture.

M. J. Turner, président du comité auquel avait été renvoyée la pétition de C. A. Cérisey, fait un rapport à cet effet, et présente une résolution conçue en ces termes : "Résolu que le pétitionnaire Ch. A. Cérisey pourra retirer sa pétition et les documents qui l'accompagnent."

M. Turner, également président du comité auquel avait été renvoyée la pétition de Wm. Gluston et James Higgins, présente à cet effet un rapport accompagné d'une résolution conçue dans les mêmes termes que la précédente, qui est adoptée.

M. Landry, président du comité des révisions et des affaires non terminées, fait un rapport en introduisant un bill intitulé : "Acte pour incorporer la Congrégation des Protestants de l'Eglise Episcopale de la Province d'Ouest Féliciana, et pour d'autres objets," lequel est lu pour la première fois.

La résolution suivante a été prise en considération :

"Résolu que le Trésorier du gouvernement soit requis de présenter à la Chambre dans un bref délai, un rapport sur la situation des finances de l'Etat ; sur la quantité de propriétés appartenant à l'Etat, en Nouvelle-Orléans, et sur les valeurs supposées des propriétés, et sur les recettes et les dépenses annuelles du Trésor, comme aussi de donner tous autres renseignements propres à faire connaître la condition des finances de l'Etat."

Les deux bills intitulés "acte pour protéger l'exercice des cérémonies religieuses," et "acte pour protéger les sectes quelconques contre les personnes qui pourraient troubler leurs assemblées religieuses," ont été lus pour la seconde fois.

Le bill intitulé "acte pour renouveler les autorisations du Secrétaire d'Etat et de l'agédant à l'échelle," et "acte pour déclencher l'acte qui rappelle l'acte qui accorde à Hippolyte Landry le privilège, exclusif de posséder un bateau de traversée sur la rivière Mermentac pendant un temps déterminé," et pour accorder ce privilège à J. Maynard, ont été lus pour la deuxième fois.

Le bill pour changer l'Administration des fonds de l'Ecole publique de la paroisse de Washington, a été lu pour la troisième fois, et la discussion continuée au 15 du courant.

La Chambre s'est alors adjointe à lundi 12.

COMMUNIQUE.  
Aux Lecteurs de L'ABEILLE.

Nouvelle-Orléans, le 13 Janvier.

Si mon attaque contre le *Passe-Temps* avait eu pour objet quelque chose d'ordinairement personnel, par exemple, de l'avoir dans le Rédacteur n'est qu'un pauvre écouteur qui, sous le titre pompeux de *rever politiques* de 1828, nous a donné un extrait adoré qu'il a puît chez les défauts aînés de l'ancienne balance politique de l'Europe, ou bien qu'il a voulu nous intéresser au soutien de toutes les anciennes barbaries, j'aurais sans doute rempli ma tache, et ce aurai faire injure au public que d'insister davantage pour lui prouver une chose déjà trop évidente. Le *Passe-Temps* a déclaré qu'il ne voulait pas répondre ; mais ce n'est pas qu'il ait cru avoir gagné l'assassiné devant le public, car dans ce cas il n'avait qu'à se taire ; et, s'il a écrit quelques lignes d'injuries, c'est uniquement parcequ'il voyait que, dans sa malheureuse situation, il n'avait rien de mieux à faire. Il a donc convaincu du crime d'agir l'hypocrisie, crime intime, mais dans un état tel que le flot de ton de tes barbares : je laisse au public te faire administrer le châtiment.Ensuite à moi, j'ai déjà dit que j'avais la plume pour empêtrer dans de beaux embûches, mais dans l'autre direction. Le *Passe-Temps*, tout au contraire aux étrangers que les citoyens de la Louisiane, étaient encore au commencement du 18e siècle; mais j'étais dans un autre état qui, je l'espérais, me valait l'indulgence des lesgards, pour ce que je pourrais avoir à dire encore, non offensant les intérêts ou les injures du *Passe-Temps*.Vingt-huit éditions de cette ville plusieurs fois, toutes presque exclusivement consacrées aux nouvelles politiques et aux avis du commerce, chez celles-ci, la littérature et les sciences sont, et doivent être, un objet accessoire : une seule paraît être destinée à s'occuper exclusivement de politique et littéraire : *le Passe-Temps*, toute, n'ayant le moins de l'étendue du dessous de ses rédacteurs ? qu'en lisant surtout les trois derniers mois de la collection de ce petit chef-d'œuvre. On y trouve un grand nombre d'extraits de la *Cour de France*, et une série d'articles où l'on décrit de diverses façonsou l'audieus sur la plupart des personnages qui ont le plus servi au développement qui, par suite de la révolution française, s'est opéré dans l'esprit du peuple, dans les nations, et tout quel que soit l'ouvrage, on n'aura que l'énergie des extraits d'autres ouvrages, sont accompagnés par les humeurs du siècle, et reproduites avec horreur par le peuple français. Que le *Passe-Temps*, ne se plaigne pas de ce que nous alléguons sans prouver : ce n'est pas à lui que nous nous dirigeons ; il a perdu tout droit aux mémoires que nous avions voulu garder avec lui : c'est au public que nous parlons, au public, qui déjà n'était aperçu depuis long temps que le *Passe-Temps* avait arboré l'étendard des idées rurales, etc. tout à ce public que nous présentons la liberté de présenter, sous peu une petite revue, dans laquelle il trouvera une compilation de preuves de ce que nous venons d'avancer.Dans un Etat qui, par sa position géographique, et la nature de son territoire, est appelle aux plus hautes destinées sur le continent américain ; dans une ville qui peut devenir à la fois la Carthagène et la Rome du nouveau monde ; au milieu d'un peuple qui tient sa langue et son origine de celui qui, dans la civilisation moderne, n'a pas cessé de résister exclusivement le nom de Grande Nation ; nous qui avons tant de moyens pour atteindre à tout ce qu'une Nation généreuse, puissante, ambitieuse, devrait nous souhaiter plus long-tems, que ceux qui se recèlent parmi nous, il devrait régner l'opinion publique, nous oyant parler comme nous n'adresserions à une nation arrêtée de plus d'un siècle, et qui n'aurait aucune disposition au changement qui s'est opéré dans l'esprit des nations ? La révolution française, ou plutôt la révolution universelle qui a été commencée et dirigée avec une rare constance, par cette série non interrompue de grands hommes que la France a produits depuis deux siècles, cette révolution, je le répète, a donné la liberté aux peuples du nouveau monde, parmi lesquels nous pouvons aspirer à occuper le premier rang ; et certes, il serait aussi absurd que l'impolitique de laisser répandre chez nous les ridicules déclamations des politiques anglais, ou de leurs adhérents, contre cette même révolution, sans faire sentir à ceux qui se sont officieusement chargés de cette mission, qu'ils ont bien mal choisi leur terrain. La France a commencé la destruction des préjugés qui maintenaient l'univers dans la servitude, et fournit la principale base de la puissance anglaise : le peuple français poursuit sa grande entreprise avec le plus noble enthousiasme ; mais les Anglais en prévoient les résultats avec horreur : le peuple louisianais doit-il s'intéresser au triomphe des Français ou s'apitoyer sur le sort qui est réservé au monopole maritime des Anglais ? Il est pour la grande révolution, et laisse au *Passe-Temps* la liberté de se battre contre les rouillés à veau.

L'acte suivant a été prise en considération :

"Résolu que le Trésorier du gouvernement soit requis de présenter à la Chambre dans un bref délai, un rapport sur la situation des finances de l'Etat ; sur la quantité de propriétés appartenant à l'Etat, en Nouvelle-Orléans, et sur les valeurs supposées des propriétés, et sur les recettes et les dépenses annuelles du Trésor, comme aussi de donner tous autres renseignements propres à faire connaître la condition des finances de l'Etat."

Les deux bills intitulés "acte pour protéger l'exercice des cérémonies religieuses," et "acte pour protéger les sectes quelconques contre les personnes qui pourraient troubler leurs assemblées religieuses," ont été lus pour la seconde fois.

Le bill intitulé "acte pour renouveler les autorisations du Secrétaire d'Etat et de l'agédant à l'échelle," et "acte pour déclencher l'acte qui rappelle l'acte qui accorde à Hippolyte Landry le privilège, exclusif de posséder un bateau de traversée sur la rivière Mermentac pendant un temps déterminé," et pour accorder ce privilège à J. Maynard, ont été lus pour la deuxième fois.

Le bill pour changer l'Administration des fonds de l'Ecole publique de la paroisse de Washington, a été lu pour la troisième fois, et la discussion continuée au 15 du courant.

La Chambre s'est alors adjointe à lundi 12.

COMMUNIQUE.  
Aux Lecteurs de L'ABEILLE.

Nouvelle-Orléans, le 13 Janvier.

Si mon attaque contre le *Passe-Temps* a été pour quelque chose de surprenant personnel, par exemple, de l'avoir dans le Rédacteur n'est qu'un pauvre écouteur qui, sous le titre pompeux de *rever politiques* de 1828, nous a donné un extrait adoré qu'il a puît chez les défauts aînés de l'ancienne balance politique de l'Europe, ou bien qu'il a voulu nous intéresser au soutien de toutes les anciennes barbaries, j'aurais sans doute rempli ma tache, et ce aurai faire injure au public que d'insister davantage pour lui prouver une chose déjà trop évidente. Le *Passe-Temps* a déclaré qu'il ne voulait pas répondre ; mais ce n'est pas qu'il ait cru avoir gagné l'assassiné devant le public, car dans ce cas il n'avait qu'à se taire ; et, s'il a écrit quelques lignes d'injuries, c'est uniquement parcequ'il voyait que, dans sa malheureuse situation, il n'avait rien de mieux à faire. Il a donc convaincu du crime d'agir l'hypocrisie, crime intime, mais dans un état tel que le flot de ton de tes barbares : je laisse au public te faire administrer le châtiment.Ensuite à moi, j'ai déjà dit que j'avais la plume pour empêtrer dans de beaux embûches, mais dans l'autre direction. Le *Passe-Temps*, tout au contraire aux étrangers que les citoyens de la Louisiane, étaient encore au commencement du 18e siècle; mais j'étais dans un autre état qui, je l'espérais, me valait l'indulgence des lesgards, pour ce que je pourrais avoir à dire encore, non offensant les intérêts ou les injures du *Passe-Temps*.

Un officier égyptien présenta, le 3 octobre, à la commission chargée d'empêcher qu'une femme ou jeune fille soit emmenée de force en Egypte, une jeune fille à peine âgée de douze ans, qui déclara vouloir suivre cet aimable étranger. La commission allait délivrer la permission d'embarquement, lorsque la mère de cette fille se présente et la reclame comme n'étant pas âgée de douze ans. La jeune fille insistant pour rester avec son Egyptien ; mais finalement elle fut rendue à sa famille, et à son grand déplaisir. On vit même le moment où il faudrait employer les gendarmes pour l'empêcher d'accompagner son officier.

L'instruction de procès des chevaux inutiles de Béranger est terminée. M. de Béranger, Baudoin, Férea, Delaunay, Mongie, Leray, et plusieurs autres libéraux, ont été envoyés devant la police

correctionnelle. Les chefs d'outrage à la religion de l'Etat et aux bonnes mœurs ont été écartés. Le prévenu porte l'accusation tout entière sur l'outrage à la personne du Roi. Qui assure que M. Dupin est chargé de la défense de M. Béranger. M. Berville de celle de M. Duval.

## Passe-Montagne.

Pour aller en Galice  
Explor mes aurores,  
Demain sous un cléce  
J'éteinrai mes beaux jours.Vida d'amour servante,  
Crimes-mariage mondain  
Sa couleur représentative  
La cendre du tombeau.Adieu, ma chevelure,  
Tes mœurs sont trop pesantes ;  
Je roude à la nature  
D'inutiles présences.La joie évanouie  
Laisse comme un remord  
Et seule dans ma vie,  
Je suis triste à la mort.Ma patronne m'appelle,  
Et, lasse de souffrir,  
Je m'en vais auprès d'elle  
Achever de mourir.Sous mes pieds nus, sans doute,  
Le chemin sera dur ;  
Et je vois sur la route  
La Demeure d'Arthur !Penché sur sa fenêtre,  
Dira-t-il : "Elle a froid"  
Et, sans me reconnaître,  
Peut-être pour moi ?A mon pèlerinage,  
Dieu ! prétez votre appui,  
Et placez un nuage  
Entre mon aile et moi !

Mme. Dassonville-Vivienne.

## Marine.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.  
Expédié.

Brick Exchange, Donaldson, New York.

J.W. Sedgwick et co.

Brick Ajax, Williams, Seal.

J. Pratt.

Goé. Pomona, Fried, Aransas.

E. Arnould.

Goé. Mary Ann, Burr, Charleton.

Burrill et Burrill.

Parti hier soir le bateau de romagne Maryland avec le brick Hyperion.

Arrivés.

Sloop Empress, Echeynax, de la Havane, avec le café et des fruits à ordre—2 passagers.

Grob. Charles Hayes, Rowley, St. Marg.-sup.

Brick Blackstone, Martin, New York, en cours.

Cinquième chalutier n° 100 dénommé le 30

Z. &amp; J. F. JONES, E. Hough, J. A. Medie et co. V

David, et à bord.

Arrivé au Bassin.

Coel. Jenkins, Bell, St. Helene, avec 81

balles cotées à J. Hayes et co.

Balles cotées à J. Hayes et co.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 15 Janvier 1829.

Une première Représentation des

FOLIES AMOURIEUSES.

Opéra en trois actes, par Reginari, musique de Rossini, Cimarosa, Parezi, Generati, Steibelt et Paer.

Acteurs—MM. Alexandre, Privat, Alfred Miles, Marquis d'Alexandre,

Cette pièce sera suivie d'une Représentation de

DIPLOMATE.

Vaudeville en deux actes, de Scie et Germinal Delavigne.

Acteurs—MM. Rochefort Deschamps, Alexandre, Tabary, Théodore, Alfred, Marchand, Mme. Clazel et Bolz.

Incessamment, Trente Ans, ou la Vie d'un Joueur, mélodrame ; la Clochette, Robin des Bois, opéras ; Mr. Bolle, vaudeville, nouveau en 3 actes.

En attendant, la Fausse Agnès, la Dame du Lac, opéras nouveaux de Rossini, et le Mari à bonnes fortunes, comédie-nouvelle ; Iphigénie en Tauride, Scylla, tragédie.

Prise d'Entrée : Une piastre.

Aucune dame ne sera admise sans un

billet personnel.

14 Janvier

SALLE ST. PHILIPPE.

Aujourd'hui Mercredi, 14 Janvier,

On donnera un

GRAND BAL PARÉ

Et Masqué.

Prise d'Entrée : une piastre.

14 Janvier

SALLE ST. PHILIPPE.

Aujourd'hui Mercredi, 14 Janvier,

On donnera un

GRAND BAL PARÉ

Et Masqué.

Prise d'Entrée : une piastre.

14 Janvier

SALLE ST. PHILIPPE.

Aujourd'hui Mercredi, 14 Janvier,

On donnera un

GRAND BAL PARÉ

Et Masqué.

Prise d'Entrée : une piastre.

14 Janvier

POUR NEW-YORK.

Le navire JOHN LINTON, paquebot du